

## RÉGIS PONSARD

Juriste et philosophe du droit, Maître de conférence en droit public à l'Université de Reims, chercheur EHESS au Centre d'Étude des Normes Juridiques Yan Thomas (IMM UMR 8178)

# Les “grandes controverses scientifiques” du droit public français : qu'est-ce qu'adopter une attitude scientifique ?

Qu'est ce qui justifie, épistémologiquement, de qualifier de « scientifique » une analyse juridique et une controverse, en droit ? Pourquoi dans la cité idéale des savants, où tout le monde jouerait véritablement et seulement le jeu de la science, les controverses scientifiques seraient inutiles, laissant place



à des adoptions justifiées de stratégies, de théories distinctes, *a posteriori* comparées quant à leurs fertilités scientifiques ? Cette enquête sur les controverses et le progrès scientifique devra offrir les moyens de comprendre ce qui fait la différence entre des *controverses a-scientifiques*, des *controverses faussement scientifiques*, des *controverses se soumettant partiellement aux exigences de la science* et des *controverses véritablement scientifiques*. Il s'agira d'analyser ainsi ce qui distingue les controverses qui jouent le jeu de la science, au point de faire progresser la science du droit vers une plus grande capacité à découvrir ce qui est *caché*, et celles qui ne font que *réfléter* des idéologies qui contribuent à recouvrir la réalité juridique.

*Illustrations, de g. à dr. : René MAGRITTE (1898–1967), le Faux Miroir, 1935 (copie en lithographie). Hugo J. HEIKENWÄLDER (1949–), Universum, 1998 (rehausse à l'aquarelle de la Gravure au Pèlerin dite “de Flammarion”, In : Camille Flammarion, L'Atmosphère : météorologie populaire, 1888, p. 163).*

Mardi 11 décembre 2018 de 17h30 à 19h30

UFR Droit Montpellier, Amphithéâtre 201 Pedro de Luna

14 rue du Cardinal de Cabrières

bâtiment 2, 2<sup>e</sup> étage

[www.epistemologie.univ-montp2.fr](http://www.epistemologie.univ-montp2.fr) – menu “HiPhiS”

